



69 DÉCEMBRE 2024  
PRO  
MOVIO  
DU MO.

LE BULLETIN  
DU PATRIMOINE  
NYONNAIS



HOMMAGE	3
LE LIEU MYSTÈRE	4
PATRIMOINE BÂTI	6
DÉCOUVRIR : LES MAISONS DU CHEMIN USTERI	10
DÉCOUVRIR : LA PAROLE À L'ASSOCIATION PERDTEMPS-USTERI	14
DÉCOUVRIR : LE FONDS KUNZ, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE	18
DÉCOUVRIR : DISTINCTION DE PATRIMOINE SUISSE 2024	22
PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR... VAUD	24
L'ENTRETIEN : ALBERTO CORBELLA	29
ADHÉRER	34
SOUTIEN AU BULLETIN ET AGENDA	35

### UN GRAND MERCI AUX SOUTIENS DU BULLETIN!

SOUTIENS « BOIRON »

JACQUES SUARD

ANDRÉE GUIGNARD

VECTOR GESTION

HUGO ISLER

Couverture : Les maisons en bande du chemin Usteri

Dernière de couverture : le quartier de Mafroi vu depuis le chemin Usteri

## HOMMAGE

### HOMMAGE À NOTRE AMI GEORGES DARRER

C'est avec beaucoup de tristesse que Pro Novioduno a appris le décès de Georges Darrer membre d'honneur et ancien président de 2004 à 2023.

Georges était un autodidacte, un voyageur et un polyglotte. Né au Caire en 1943, il était arrivé en Suisse à 16 ans avec sa mère, et s'était retrouvé apatride jusqu'à sa naturalisation. Entré chez Dupont de Nemours, l'entreprise américaine de chimie, il avait gravi tous les échelons avant de terminer sa carrière comme directeur européen des achats.

Sa soif de découverte l'avait emmené à visiter de nombreux pays et à se forger une vision humaniste de l'urbanisme. Il s'était intéressé à l'histoire de l'art, à la peinture, à l'architecture et à l'informatique – des intérêts qui lui avaient permis de nouer des contacts dans tous les milieux.

Nous garderons le souvenir d'une personnalité affable,  
serviable et attachante.

Il avait aussi été la cheville ouvrière de la fête du bicentenaire de l'entrée du Canton de Vaud dans la Confédération en 2003, organisée par Pro Novioduno.

Georges peignait et réalisait des sculptures. Il a longtemps eu un atelier derrière le musée du Léman que l'on nomme Le Lazaret.

Il avait également le sens du devoir et de la modestie. Nous garderons le souvenir d'une personnalité affable, serviable et attachante, de son important engagement et son investissement sans faille en faveur du patrimoine nyonnais.

Vincent Guillot / président







## LE LIEU MYSTÈRE

Où se trouve ce fronton de porte ?

Le bâtiment, situé entre la promenade du Jura 1 et la rue du Collège 3 qui abrite aujourd'hui un magasin de vinyles a été construit en 1569. À l'origine accolé à la porte de Saint-Martin démolie en 1805, il s'agit certainement de l'un des plus anciens bâtiments du centre-ville. Sa façade est située dans l'alignement du mur d'enceinte médiéval. Différents propriétaires se sont succédé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : Bertholet, Berlie, Croptier, Cuche, Jacquinet, Rosset et Vedel. Acquis en 1924 par les descendants de François Ami Durand et par les enfants d'Alice Turrian en 1926, il a notamment abrité l'enseigne bien connue des Nyonnais « Aux produits d'Italie » tenue jusqu'en l'an 2000 par Joseph et Irène Castellini-Raimondi (des 1956 à la rue de la Gare puis depuis 1961 à la rue du Collège).

## PATRIMOINE BÂTI

### PLUS DE 60 MISES À L'ENQUÊTE DE JANVIER À AOÛT 2024

#### NYON, UNE CITÉ TRANQUILLE ? PAS VRAIMENT

Une mise à l'enquête, c'est un nouveau chantier quelques mois plus tard, avec les visites préalables de responsables administratifs, architectes et entrepreneurs, puis les nuisances progressives des ouvriers, engins de chantiers, camions, etc. Et enfin le vacarme envahissant des terrassements, excavations, montages d'échafaudages, marteaux-piqueurs, bétonneuses, perceuses, scies. Sans minimiser toutes les émanations de poussières, odeurs, et autres perturbations.

#### À NYON, SOMMES-NOUS TOUS ÉGAUX ? PAS VRAIMENT NON PLUS...

Si vous êtes domiciliés au Cossy, En Prélaz, Clémenty, Bois-Bougy, Colovray, à Changins ou à La Biolatte, vous êtes vraiment privilégiés. Aucune des mises à l'enquête déposée entre le début de cette année et fin août ne vous concerne.

En revanche, à Chantemerle, Martinet-Morâche, Marens, aux Tines, au Viez et La Vuarpillière vous devrez vous accoutumer d'au moins un chantier, soit de démolition-reconstruction, de transformations intérieures, de surélévation de toiture, d'installation d'un container, de panneaux photovoltaïques, ou d'une antenne en toiture.

Le vaste secteur de Colovray-Métairie sera lui aussi relativement préservé, il ne devra supporter que deux chantiers différents, la pose d'une antenne en toiture et celle d'un container au sol.

## PATRIMOINE BÂTI

Par contre la situation sera différente aux Plantaz, En Oie, et à Champ-Colin, qui seront chacun confrontés à quatre chantiers sur leurs périmètres respectifs :

- les Plantaz seront impactés par l'ouverture d'une tranchée pour son raccordement au chauffage à distance, la pose de deux containers à pellets, une antenne en toiture et le raccordement d'une pompe à chaleur ;
- en Oie on verra un chantier de démolition-reconstruction, divers aménagements extérieurs, l'ouverture d'une tranchée pour son chauffage à distance, le montage d'une antenne en toiture et enfin l'abattage de 7 arbres ;
- quand à Champ-Colin, la « notoriété » du quartier augmentera certainement grâce aux surélévations de son silo et du bâtiment qui le jouxte, la transformation d'un autre bâtiment, la pose de deux containers et la création d'un nouveau parking.

Curieusement, les deux modestes secteurs périphériques de Banderolle et de l'Asse seront chacun affectés par 5 chantiers différents :

- la Banderolle jouira pendant une durée indéterminée du voisinage de deux chantiers indépendants, soit une démolition-reconstruction et une transformation, la création d'une nouvelle piscine, ainsi que de deux opérations d'abattages de 7 et de 8 arbres ;
- l'Asse verra la création d'un ensemble de cellules pour chiens, de deux chantiers de transformations, de la suppression de bâtiments annexes hors zone à bâtir, et de l'abattage d'un arbre ;
- le Reposoir connaîtra ces prochains mois 7 interventions différentes : une démolition-reconstruction, quatre transformations intérieures, une antenne en toiture, et enfin 9 arbres qui disparaîtront.



## PATRIMOINE BÂTI

Enfin, pas moins de 27 chantiers affecteront ces prochains mois le Vieux-Bourg. Sans négliger les importantes rénovations et découvertes en cours au Manoir et à l'école du Centre-ville, huit transformations intérieures, six extérieures, trois modifications de toitures, deux démolitions-reconstructions, une transformation de façades, deux transformations intérieures et extérieures et à l'abattage d'une vingtaine d'arbres...

Vous voyez : Nyon n'est vraiment pas une cité tranquille !

### MAIS... : HAUTS LES CŒURS!

Ici, non seulement des découvertes archéologiques impressionnantes continuent d'être faites de l'époque romaine, du Moyen-âge et des siècles plus récents et nombreux se préoccupent aussi de notre patrimoine bâti, de son entretien et de son renouvellement.

Tout nouveau projet implique une mise à l'enquête publiée par le Canton ou la Commune. Pro Novioduno les analyse systématiquement, déchiffre les formulaires et plans déposés, les vérifie au besoin sur place ou auprès de la Commune, pour ensuite réagir si nécessaire par écrit auprès de la Municipalité dans les délais impartis. Plus de 60 dossiers de mises à l'enquête ont été déposés entre janvier et fin août, cela correspond à deux dossiers par semaine. Le Comité de Pro Novioduno y consacre toute son attention et vous est reconnaissant pour votre confiance et votre soutien.

Alors, n'hésitez pas à convaincre vos voisins, amis et connaissances de rejoindre notre association qui assume une tâche essentielle pour la protection et le développement du patrimoine bâti et non bâti de la ville de Nyon.

Eric Biéler

Le quartier de la Petite-Prairie





## DÉCOUVRIR

### NYON, LES PETITES MAISONS EN BANDE DU CHEMIN USTERI UNE UTOPIE SOCIALE EN MINIATURE

#### LA MAISON EN BANDE

L'ensemble d'Usteri figure comme un exemple isolé dans toute la région, de par la précocité de l'emploi de cette nouvelle typologie : la *maison en bande*. L'adjectif *mitoyen* évoque plutôt deux seules maisons accolées dans le langage courant ; idem pour le terme de *maisons contiguës*, qui n'inclut pas la notion de linéarité stricte, ni de répétition à l'identique.

Nous n'utilisons pas le terme de *maisons ouvrières*, car dans le cas d'Usteri, il s'agit d'une promotion immobilière privée, et non l'initiative d'un industriel qui cherche à loger ses employés, ou d'une coopérative, contrairement aux maisonnettes du quartier du *Rayon-de-Soleil* situé au-dessus de la ville de Nyon, qui elles ont été financées en partie par la firme Sangal. Dans le cas des maisons du *Rayon-de-Soleil*, une Société immobilière coopérative a été constituée en 1919.

Selon les registres d'habitants de la ville de Nyon, les locataires d'Usteri seront quant à eux majoritairement des employés de différentes entreprises, dont plusieurs cheminots. Au fur et à mesure des années, les petites maisons seront acquises par leur locataire.



## DÉCOUVRIR

### L'ARCHITECTURE DE LOUIS SCAGLIA : UNE SIMPLICITÉ À L'AVANT-GARDE

Fils d'un entrepreneur de Saint-Prex, Louis Scaglia est actif à Nyon entre 1905 et 1918. Il est propriétaire de la parcelle d'Usteri. L'architecture des maisons Usteri, dont l'expression est minimaliste, se trouve par sa date de construction précoce (1915) à l'avant-garde en Suisse.



## DÉCOUVRIR

Sa simplicité est complètement assumée pour limiter au maximum les prix de construction. En Suisse romande, ce leitmotiv sera repris par le Lausannois Frédéric Gilliard qui promeut ce type de réalisations (Lausanne, cité-jardin de Prélaz, et quartier des Maisons-Familiales à Bellevaux, 1920-1921).

La typologie de la *maison en bande* étant nouvelle à Nyon, elle désarçonne quelque peu au moment de la mise à l'enquête de l'ensemble. Dans les procès-verbaux de la Municipalité, on décrit ce type de construction de plusieurs manières (parfois il s'agit d'un seul bâtiment, parfois de sept). La numérotation des maisons semble également poser un problème, qui est finalement résolu avec la désignation d'un seul numéro, Saint-Jean 7, donné à l'ensemble, décliné avec les lettres allant d'a à g... Le projet est qualifié de « monotone » et « peu esthétique ».

La typologie de la maison en bande étant nouvelle à Nyon, elle désarçonne quelque peu...

Devant construire sur une parcelle difficile à mettre en valeur à cause de la mitoyenneté de l'ancien mur du cimetière, Scaglia arrive à trouver une solution astucieuse et pragmatique en collant ses constructions au mur côté *vent*, et en dégagant au maximum l'espace restant. Même si les maisons sont en parties borgnes, elles profitent d'un dégagement et d'un ensoleillement important. Autre inconvénient de départ : leur situation à proximité de l'Asse, un cours d'eau propice à l'alimentation d'usines hydrauliques, qui s'avère peu compatible avec l'implantation d'un habitat bourgeois. Cette donnée limite fortement le choix de la clientèle visée par une promotion immobilière.

## DÉCOUVRIR

En 1911 Scaglia avait construit pour le patron de la verrerie de Saint-Prex Henri Cornaz, un homme porté par une vision sociale, des maisons ouvrières qui ont été démolies depuis. Il est donc sensibilisé à la problématique du logement à loyer modéré. Le bon marché n'exclut pourtant pas pour lui des avantages appréciables pour les locataires : la taille des jardins par rapport à celle des maisons, et du point de vue hygiénique, la présence de baignoires, *au choix du preneur*. Cet aménagement, qui peut paraître à nouveau anodin, témoigne de la largesse d'esprit de Scaglia, quand on sait que quelques années plus tard, cet élément de confort moderne sera refusé aux habitants des Maisons Familiales de Bellevaux à Lausanne.

### **NOUVELLE ACTUALITÉ DE LA MAISON EN BANDE, ENTRE ASPIRATION À LA VILLA INDIVIDUELLE ET DENSIFICATION URBAINE**

Les petites maisons du chemin Usteri n'ont pas été réalisées à l'initiative d'une entreprise désireuse de loger ses employés, ni d'une coopérative, comme c'est généralement le cas pour ce type de construction, ou encore d'une collectivité publique. La location des logements étant dès le début ouverte à tous, cela en fait une promotion privée très originale et singulière. Aujourd'hui, ce programme architectural est à redécouvrir, et trouve même une nouvelle actualité avec la notion de *low rise - high density* dans le cadre des réflexions autour de la densification urbaine, entre critères de durabilité et aspirations diverses au logement individuel.

Extraits d'un document non publié de Catherine Schmutz

## DÉCOUVRIR

### **QUEL AVENIR POUR PERDTEMPS-USTERI?: LA PAROLE À L'ASSOCIATION PERDTEMPS-USTERI**

Créée en juin 2011, l'Association "Perdtemps-Usteri" a pour but la défense des intérêts des Nyonnaises et des Nyonnais dans leurs rapports avec les Autorités de la Ville de Nyon et face aux décisions prises par ces dernières concernant l'aménagement des quartiers Perdtemps- Usteri et Morâche Marchandises. Elle a donc suivi de près les projets de la Municipalité et les démarches participatives concernant le « Cœur de Ville » (centre-ville) et la « Pleine Terre » (place Perdtemps).

#### **PLACE PERDTEMPS**

L'association souhaite être un interlocuteur de la Municipalité concernant les projets de Perdtemps et Usteri. Elle demande au Canton d'être l'interlocuteur pour l'ensemble de la zone. Elle salue l'action de Pro Novioduno qui a conduit au classement de l'entièreté de la place Perdtemps, et à l'abandon des projets de la Municipalité. Elle milite pour que les choses bougent, étape par étape. À titre symbolique elle a proposé à la Commune de lui offrir le premier arbre du futur projet de parc, arbre qui pourrait prendre place rapidement en sacrifiant une ou deux premières places de stationnement et montrer ainsi la voie du projet à venir.

#### **RUE DES MARCHANDISES ET USTERI**

L'association s'est opposée au projet de démolition des garages et des deux logements du bâtiment emblématique de la cour des Marchandises. Ce projet a par la suite été refusé par le Conseil communal en janvier 2023. Mais cette construction reste sans entretien et se dégrade mois après mois en dépit de la volonté politique de son maintien.

## DÉCOUVRIR

L'association souhaite dynamiser la cour de la rue des Marchandises. Dans ce but elle a proposé d'y organiser une fête en septembre 2024. La Municipalité, favorable dans un premier temps, s'est par la suite rétractée jusqu'au printemps 2025; l'association attend donc une réponse positive d'ici là.

La rue des Marchandises n'a-t-elle donc aucun intérêt? Philippe Meylan, architecte, membre du comité, n'est pas de cet avis. Il relève que dans une ville il faut s'intéresser aussi aux constructions mineures qui mettent en valeur les constructions majeures. La halle occupée par le FAR et Visions du Réel a un très beau volume: il faut étudier tous les projets d'utilisation possible, faire preuve d'imagination. La Commune, qui n'a aucun projet pour l'instant, doit dégager les moyens de réfléchir à son utilisation.

« L'avenir d'une ville doit se tisser en se basant sur ce qui existe »

Ne pas démolir pour démolir – réparer, concevoir un nouveau projet. Le coût est bien moindre, le bilan environnemental toujours plus favorable que lors d'une démolition. Conserver, transformer, réparer, compléter, c'est aussi faire preuve de respect du savoir-faire ancien. Le recyclage des matériaux c'est bien mais infiniment plus compliqué que la conservation et la réparation des bâtiments existants. La nouvelle génération d'architectes l'a bien compris et trouve des solutions ingénieuses combinant conservation et nouveaux usages.

L'association va débattre du sujet des notes du Recensement architectural vaudois concernant les maisons en bande d'Usteri et le périmètre des Marchandises. Les maisons sont actuellement en note 6 (« sans intérêt ») alors qu'elles ont un intérêt patrimonial qui est reconnu par des premières recherches historiques.



## DÉCOUVRIR

Et cette réflexion sera menée de pair avec l'ensemble de la cour de la rue des Marchandises, témoin d'un passé artisanal nyonnais qui saurait être mis en valeur par un projet d'équipements publics dont la ville pourrait bénéficier, en parfaite synergie avec le futur parc. Les maisons en bande d'Usteri font partie de la mémoire collective locale. Elles ont aussi un intérêt de proximité: les gens qui traversent le quartier s'intéressent aux jardins et discutent volontiers avec les résidents. Des patrimoines à conserver pour les habitants de Nyon.

Lucienne Caillat

---

Les maisons en bande du chemin Usteri et la cour des Marchandises en arrière-plan. Au premier plan, la salle communale de Perdtemps





## DÉCOUVRIR

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE: LE FONDS KUNZ DE NYON: UNE EXTRAORDINAIRE COLLECTION DE PORTRAITS

La Ville de Nyon conserve environ 14'000 plaques et tirages photographiques provenant de l'atelier de Louis Kunz (1832-1900), anciennement situé à la rue Saint-Jean. Ce fonds, conservé dans les collections du Château, ainsi qu'aux archives communales, est d'une importance capitale au niveau suisse, tant par le nombre d'objets que par la qualité et l'intérêt patrimonial des sujets représentés.

Louis Kunz, précurseur de la photographie à Nyon, a fondé son atelier en 1865-1866. Il est reconnu pour la qualité technique et artistique de son travail, ainsi que pour sa documentation méticuleuse des sujets photographiés. En effet, la plupart des clichés illustrent des portraits de personnes de la région nyonnaise pris au tournant du 20e siècle, dont les noms nous sont exceptionnellement parvenus.

Louis Kunz apparaît comme l'un des pionniers de la photographie dans la région, et plus largement en Suisse. Celui-ci installe son atelier à Nyon après une formation à Naples chez Alphonse Bernoud et les célèbres frères Alinari. Les plaques photographiques issues de son atelier et sauvegardées dans le Centre des Collections présentent la particularité extraordinaire de conserver des dizaines de milliers de portraits, qui sont en grande majorité minutieusement annotés avec la date de prise de vue, le lieu d'habitation, le nom de famille, voire un prénom ou encore un métier. Ces informations extrêmement précieuses font sortir de l'anonymat ce fonds photographique, qui sans celles-ci, serait resté peuplé d'une multitude de visages anonymes, ce qui est hélas très souvent le cas dans ce genre de collection.





## DÉCOUVRIR

En plus de la qualité technique mise en œuvre, il faut également relever le savoir-faire de Kunz dans l'art de mettre à l'aise ses sujets. Il a ainsi acquis une belle réputation pour immortaliser les familles, les enfants, les bébés et les animaux domestiques (chats et chiens), retouchés avec habileté par plusieurs employés spécialisés, dont Jacques Lüscher.

...Il a ainsi acquis une belle réputation pour immortaliser les familles, les enfants, les bébés et les animaux domestiques

Les descendants de Kunz vont reprendre l'atelier dans les années 1930. Finalement c'est Andrée Kunz seule qui perpétuera le nom de l'atelier, et offrira à la ville une large partie du fonds photographique familial. Les archives communales, conservent, elles aussi, une part importante du fonds Kunz donnée par les familles Champrenaud et Berger, complétant celui des Musées avec des éléments plus personnels : vues de la ville, albums de photos des familles Kunz-Champrenaud, correspondance, liens avec d'autres photographes en Suisse et à l'étranger, écrits, comptes d'entreprise, etc.

Pour la première fois, l'œuvre de cet atelier nyonnais et son contexte sont étudiés de manière complète, et seront mis en valeur à travers plusieurs expositions simultanées et un ouvrage scientifique largement illustré. Bien que l'œuvre de Kunz soit connue et publiée depuis les années 1980, cette initiative apporte une nouvelle dimension à sa reconnaissance par un plus large public.

Les divers projets d'exposition nécessitent un important travail de restauration, de numérisation et d'inventaire en amont. Ce processus permettra de mettre à disposition du public une grande partie du fonds sur le site

## DÉCOUVRIR

internet des collections, avec un volet participatif sollicitant la population pour compléter les données manquantes.

Les différents dispositifs d'expositions imaginés à l'intérieur des musées et dans l'espace public, ainsi que le volet participatif, ne sont pas réalisables avec le budget habituellement alloué pour une exposition au Château de Nyon et dans les autres institutions. Par conséquent, une recherche de fonds est en cours pour obtenir une partie du financement nécessaire.

Pour nous aider à sauvegarder et valoriser ce fonds Kunz, une ressource précieuse pour l'histoire sociale et culturelle locale, s'adresser à [catherine.schmutz@nyon.ch](mailto:catherine.schmutz@nyon.ch). D'avance grand merci !

Catherine Schmutz Nicod, conservatrice au Château de Nyon

## DÉCOUVRIR

### LA DISTINCTION VAUDOISE DE PATRIMOINE SUISSE 2024

Poursuivant son objectif de valorisation du patrimoine vaudois, la section vaudoise de Patrimoine suisse a attribué, pour sa dixième édition, la Distinction à la restauration et transformation exemplaire du manège du château de Method, qui atteint simultanément les objectifs de conservation patrimoniale, d'efficacité énergétique et de grande qualité architecturale. En 2020, la Distinction avait été attribuée à la Fondation du Bois de Chênes.

Le manège du château de Method a été construit vers 1772 par Gaspard Burmann, ancien écuyer à la cour de Louis XV. Ce grand bâtiment en maçonnerie, couvert d'un imposant toit à la Mansart, perd rapidement sa fonction première; il est signalé en 1838 déjà comme n'étant «plus qu'un vaste réduit». Cette désaffectation se poursuit au long du XX<sup>e</sup> siècle; le manège échappe même de peu à la destruction, après deux incendies. Ses remarquables qualités constructives mènent à son classement comme Monument historique d'importance nationale en 1975.

Garantir sa conservation à long terme impliquait de lui trouver une fonction. Toutefois, la difficulté de reconvertir cet important volume aux percements rares sans le dénaturer constituait un défi. Le projet mené par la famille Hernan-Rivier et le bureau Dolci Architectes à Yverdon propose l'aménagement d'un appartement et de chambres d'hôtes exploitées dans le cadre familial.

## DÉCOUVRIR

Le Comité de la section vaudoise de Patrimoine suisse a particulièrement apprécié la pertinence, la finesse et la réversibilité de l'intervention, de même que la juste adéquation des moyens mis en œuvre. En optant pour une approche différenciée de la substance bâtie et une combinaison de stratégies constructives – boîtes dans la boîte, isolations classiques, espaces non isolés – le projet atteint simultanément les objectifs de conservation patrimoniale, d'efficacité énergétique et de grande qualité architecturale.

La distinction a été décernée aux propriétaires du château de Method et au bureau Dolci Architectes le 1<sup>er</sup> juin 2024 en présence de la conseillère d'État en charge du patrimoine, Isabelle Moret. Pour plus d'information sur le lauréat et les deux nominés : [www.patrimoinesuiss-vd.ch/activites/distinction/](http://www.patrimoinesuiss-vd.ch/activites/distinction/)





## PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR... VAUD!

### VISITE GUIDÉE DE LA ROSERAIE

Le 5e concours international de la Rose Nouvelle de Nyon a eu lieu le 15 juin 2024, et c'est le 22 juin que 25 membres de Pro Novioduno ont pu découvrir les variétés primées, accompagnés par Mme Fabienne Freymond Cantone, présidente de l'Association des Amis de la Rose de Nyon, et par M. Hugues Rubattel, président du jury international du Concours.

C'était un enchantement d'être parmi de si belles roses, venues de tous les continents. Elles ont été plantées en mars 2023, et le jury leur a rendu visite à plusieurs reprises, en attribuant des notes en fonction des critères de sélection tels que floraison/défloraison, feuillage, rigidité de la tige, etc. Un important critère est l'absence de maladie, car le règlement du concours de Nyon spécifie que les traitements chimiques ou biologiques sont interdits. Un prix spécial est attribué pour le parfum.

Choisie parmi les 63 variétés, la Rose d'or de Nyon a été décernée à une Hybride de Thé nommée Marzipan grâce à « sa fabuleuse couleur vanille sur un feuillage brillant et foncé avec des jeunes pousses cuivrées ». Après l'avoir dûment admirée les membres étaient invités à une verrée.

À noter que pour les amateurs de belles roses, l'Association des Amis de la Rose de Nyon propose à ses membres des activités telles que la visite de roseraies ou jardins privés et des cours de taille (inscription sur [www.larn.ch](http://www.larn.ch)).

Enfin, que ceux qui n'ont pas pu participer se réjouissent : une visite (Roseraie, 2<sup>e</sup> édition) est programmée le 21 juin 2025. Un grand merci à Madame Freymond Cantone pour son aimable collaboration.

Lucienne Caillat



## PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR VAUD!

### VISITE DE L'AMPHITHÉÂTRE DU 19 OCTOBRE 2024

L'amphithéâtre étant situé à l'abri des regards, les 25 participants à la visite guidée sont donc enchantés de le découvrir, ce samedi 19 octobre. Une brume légère ajoute un peu de poésie au lieu. Certaines personnes avaient visité les fouilles peu après sa découverte en 1996. Il faut admettre que les choses n'ont pas beaucoup changé... L'enthousiasme de la guide est toutefois communicatif.

D'imposants blocs calcaires sont encore présents sur le site, beaucoup d'autres ont été déplacés au Centre des collections de Nyon. On peut estimer que le mur extérieur se situait à plus de 17 mètres de celui de l'arène, et entre les deux, se trouvaient plusieurs rangées de gradins capables d'accueillir une foule de plusieurs milliers de personnes, selon les estimations. Dans l'amphithéâtre se déroulaient des spectacles dont les principaux éléments connus sont les combats de gladiateurs et les exhibitions d'animaux sauvages (ours et loups).

L'exposition du Musée romain explore l'amphithéâtre à travers des questions. Sont interrogés tour à tour sa construction, sa localisation, son âge et son ensevelissement, sa fonction, ou encore la place des animaux, des gladiateurs et des femmes dans l'arène. Une sélection de blocs, inscriptions, monnaies, petits objets trouvés sur le site est présentée. L'exposition dure jusqu'au 11 janvier.



## PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR VAUD!

Bien à l'abri sous leur bâche, les vestiges de l'amphithéâtre devront encore patienter un peu avant de faire connaissance avec le public. Le projet? Mettre en valeur les vestiges, dans un parc public et permettre aux Nyonnais de s'approprier ce bout d'histoire de leur ville.

À la fin de la visite, un apéritif au caveau nous ramène agréablement au présent.

Lucienne Caillat

## RENENS A TRAVERS L'HISTOIRE

Visite guidée de Renens, samedi 9 novembre 2024

Intéressé par cette ville dont on connaît surtout la gare, un groupe de membres de Pro Novioduno part à la découverte des quartiers nord, avec le guide/historien/archiviste Christian Schülé. Ses commentaires souriants sont accompagnés de plans anciens et de photos historiques qui illustrent le développement de la ville au siècle passé.





## PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR VAUD!

La création de la gare de triage a lieu en 1876, au milieu des champs, loin du village. À partir de là, Renens a connu une véritable explosion démographique – une ville nouvelle est née. Elle compte actuellement 22 000 habitants. Les CFF ont installé en 2021 leur nouveau quartier général romand non loin de la gare, aujourd’hui troisième en termes de desserte de ce côté de la Sarine. Autre événement, le retour attendu du tram, qui a déjà relié Renens à Lausanne du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu’en 1964.

Le proche passé de Renens, celui du XX<sup>e</sup> siècle, est intimement lié à l’industrie, dont il ne reste plus grand-chose. La ville a pris une autre direction, résolument tournée vers la culture, avec l’arrivée de l’ECAL École cantonale d’art de Lausanne, dans l’ancienne usine de bas Iril, ou le changement d’affectation de l’ancien silo à grain en espace de culture. Ville multiculturelle, elle offre de nombreuses activités de rencontres entre les diverses communautés.

Notre balade nous entraîne de Renens Gare à Renens Village, sur les hauteurs, avec des arrêts devant les bâtiments emblématiques de l’agglomération. Le retour se fait par un petit sentier qui longe des logements en coopérative, des jardins familiaux et un poulailler collectif, illustrant ainsi l’ambiance conviviale qui règne dans ces quartiers. La discussion se poursuit autour d’un verre de vin blanc sur une terrasse de la place du marché, très animée en ce samedi d’automne – conclusion sympathique de cette visite très réussie.

Lucienne Caillat

## ENTRETIEN

### INTERVIEW D’ALBERTO CORBELLA, CONSERVATEUR CANTONAL VAUDOIS LE DIALOGUE AU CŒUR DE LA SAUVEGARDE PATRIMONIALE

**Pro Novioduno : Alberto Corbella, vous êtes à la tête des Monuments et sites depuis 2023. Pouvez-vous vous présenter brièvement. Quel est votre parcours ?**

Alberto Corbella: Je suis d’origine tessinoise, de Bellinzzone. J’ai fait mes études à Lausanne, mais à l’époque, la crise touchant le secteur de la construction était omniprésente en Suisse. J’ai dû travailler un peu partout : au Tessin, à l’étranger, et finalement, je suis revenu dans le canton de Vaud. Mon parcours s’est construit entre le secteur privé et l’administration publique. Très tôt, déjà adolescent, j’ai eu un intérêt pour le patrimoine. J’ai eu l’opportunité de rénover des bâtiments traditionnels en Sicile, d’ouvrir un bureau à Lausanne, puis d’intégrer un bureau privé mandaté pour restaurer la Cathédrale de Lausanne. Cette expérience a été déterminante : elle m’a permis de mieux comprendre le lien entre l’histoire et l’architecture. En 2009, j’ai rejoint l’État de Vaud pour gérer l’entretien et la restauration de bâtiments à forte valeur patrimoniale. C’est un parcours guidé par une passion croissante qui m’a amené à mon rôle actuel.

**Comment s’est passée cette première année par rapport à vos attentes ? Avez-vous rencontré des écueils ou des événements inattendus ?**

Les enjeux structurels ne m’ont pas surpris, mais j’ai été étonné par l’importance universelle du dialogue. J’ai constaté des positions parfois très tranchées, mais aussi une envie partagée de discuter. C’est en écoutant et en comprenant les arguments des autres qu’on trouve des compromis.



## INTERVIEW

Cette capacité à créer un terrain d'entente est quelque chose que je ne pensais pas pouvoir transmettre aussi facilement, mais elle résonne bien.

### **À quoi sert le patrimoine dans le monde actuel ?**

Le patrimoine est essentiel, aujourd'hui plus que jamais. Il apporte de la beauté, une beauté dont nos sociétés ont profondément besoin. Mais il est aussi un repère identitaire, un lien avec nos origines. Dans un monde où les gens se posent la question « d'où je viens, qui suis-je, où vais-je ? », le patrimoine apporte des réponses. C'est un pilier laïc, une source de bien-être et de continuité.

Le patrimoine est souvent mal compris, car il englobe des éléments qui traversent sept ou huit siècles, mais qui restent profondément ancrés dans notre quotidien

### **À quoi faut-il prêter attention afin que notre canton et notre région se développent harmonieusement et justement comment conjuguer la conservation du patrimoine avec le fort développement de la région lémanique ?**

Plus que jamais, il est crucial de communiquer et d'éclairer les perceptions. Le patrimoine est souvent mal compris, car il englobe des éléments qui traversent sept ou huit siècles, mais qui restent profondément ancrés dans notre quotidien. Prenez notre canton, par exemple : la moitié des constructions y ont été réalisées après la seconde Guerre mondiale. Ce patrimoine moderne, qui donne une identité particulière à nos villes et à nos périphéries, est largement méconnu. Pendant longtemps, le patrimoine était associé aux châteaux, aux grandes demeures, aux bâtiments symboliques de l'élite. Aujourd'hui, le patrimoine

## INTERVIEW

inclut aussi des maisons ouvrières ou des constructions modestes. C'est une vision démocratique du patrimoine, mais cette évolution n'est pas encore pleinement comprise. Ce changement est délicat à communiquer, car il remet en question notre perception de ce qui est digne d'être conservé. Dans ce contexte, il est absolument nécessaire de concilier développement économique et conservation du patrimoine. Ces deux dynamiques ne s'opposent pas ; elles peuvent coexister et se nourrir l'une de l'autre. Le patrimoine, par nature, est adaptable. Il a toujours su évoluer en fonction des besoins de nos sociétés. Ce qui est essentiel, c'est d'intégrer cette richesse historique dans les projets de développement. Il ne faut

Ce qui est essentiel, c'est d'intégrer cette richesse historique dans les projets de développement. Il ne faut pas envisager le patrimoine comme un obstacle

pas envisager le patrimoine comme un obstacle, mais comme une ressource vivante et dynamique. C'est une question de mentalité. Il ne s'agit pas de superposer le patrimoine et le développement, mais de les faire interagir dans un processus collaboratif. Chaque élément doit contribuer à enrichir l'autre. Ce modèle d'interaction et d'entraide est fondamental. C'est un mécanisme à construire ensemble, et cela exige un changement de perspective, une véritable révolution dans la manière dont nous pensons l'avenir de nos territoires. C'est aussi une opportunité unique de créer un développement harmonieux, où le passé éclaire l'avenir sans l'alourdir.



## INTERVIEW

**La notion de protection du patrimoine semble avoir évolué. Ne devrait-elle pas s'attacher à un ensemble plutôt qu'à des bâtiments séparés ?**

Les deux approches sont nécessaires. La notion d'ensemble est effectivement plus récente, mais elle ne remplace pas la protection des éléments individuels. Prenons un château : il faut préserver non seulement

... Le canton de Vaud est d'ailleurs exceptionnel à cet égard, avec 140 sites répertoriés sur les 1200 de Suisse

l'édifice, mais aussi son parc et son environnement. Un outil clé pour cela est l'inventaire fédéral ISOS, qui identifie des périmètres d'intérêt patrimonial dans tout le pays. Le canton de Vaud est d'ailleurs exceptionnel à cet égard, avec 140 sites répertoriés sur les 1200 de Suisse. Cet inventaire est encore méconnu, mais il offre un cadre précieux pour planifier un développement respectueux.

**Nous avons lu dans une interview que vous cherchez non seulement le consensus, mais que vous êtes pragmatique, optimiste en dehors de vos qualités culturelles et professionnelles. Malgré le fait que Pro Novioduno ait un rôle de garde-fou et de lanceur d'alerte nous aimerions construire un dialogue constructif et harmonieux avec les Autorités communales. Nous n'y sommes pas encore pleinement parvenus mais c'est notre objectif. Que nous conseillez-vous ?**

C'est simple : il faut se rencontrer. Invitez les autorités à une table ronde, partagez un moment convivial. Le respect et la confiance naissent de la connaissance mutuelle. Il faut commencer par écouter l'autre. Ce n'est pas une formule magique, mais c'est une condition essentielle au dialogue.

## INTERVIEW

**Certains quartiers construits à Nyon ne seront pas appelés à devenir le patrimoine de demain car leur esthétique est plus que discutable. Que peut-on faire dans une ville comme Nyon pour s'engager dans la bonne direction et tendre vers un patrimoine harmonieux ?**

C'est une question ancienne et complexe. On ne peut pas effacer les erreurs du passé, comme certaines banlieues mal pensées. Souvent, on observe un manque criant de vision. Cela montre à quel point la planification est essentielle pour éviter des constructions dictées par des intérêts à court terme. La clé réside dans les concours d'architecture, qui permettent d'intégrer la qualité au cœur des projets.

On ne peut pas effacer les erreurs du passé, comme certaines banlieues mal pensées.

En ce sens, la planification des villes et des quartiers doit nous faire rêver. Elle doit canaliser les initiatives individuelles vers un bien-être collectif.

**Et quel pourrait être la contribution des défenseurs du Patrimoine pour y parvenir ?**

Ils doivent être visibles, actifs et ouverts au dialogue. Le rôle des défenseurs ne se limite pas à réagir face aux mauvais projets, mais à intervenir en amont. Cela nécessite de l'engagement : participer aux commissions, intégrer les groupes de travail, collaborer avec les autorités. Je crois aussi que le patrimoine peut devenir un levier politique, un défi collectif. En travaillant ensemble dès la planification, nous pourrons construire un futur harmonieux pour notre région et nos villes.

## ADHÉRER

### DEVENEZ SANS TARDER UN ACTEUR DU PATRIMOINE NYONNAIS

Pro Novioduno veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de la ville de Nyon depuis 1922. Adhérer c'est rejoindre près de 250 membres amoureux d'une cité bimillénaire. C'est donner un souffle nouveau au patrimoine bâti et non bâti local, si riche et si important pour comprendre la ville actuelle qui est le prolongement de notre maison. C'est pouvoir participer prioritairement à des excursions thématiques et rencontrer d'autres passionnés. C'est recevoir chez soi (deux fois par année) le bulletin de l'Association. Cette publication permet d'être tenu au courant des activités de Pro Novioduno et offre des dossiers thématiques sur la ville. C'est recevoir le livre-anniversaire: *Onze balades à Nyon* commentées dans le bourg et dans les environs qui vous permettront d'affûter votre regard sur la ville.

N'hésitez plus, rejoignez sans tarder Pro Novioduno!

### POUR VOUS INSCRIRE

**par courriel** [info@pronovioduno.ch](mailto:info@pronovioduno.ch) **par courrier** Pro Novioduno - 1260 Nyon 1  
**sur le site** [www.pronovioduno.ch](http://www.pronovioduno.ch)

### COTISATIONS

**Étudiants, apprentis** 10.- / **Individuelle** 40.- / **Couple** 60.-  
**Société / entreprise** 100.- / **Membre à vie** 500.-

### COMPTE POSTAL

IBAN CH67 0900 0000 1200 8591 0



## SOUTIEN

### SOUTIEN AU BULLETIN

Trois niveaux de soutien :

- Asse CHF 1000.-
- Boiron CHF 500.-
- Cossy CHF 200.-
- Corjon CHF 100.-

Si vous souhaitez vous aussi soutenir le bulletin, rendez-vous dans la rubrique « Votre action » sur [www.pronovioduno.ch](http://www.pronovioduno.ch)

## AGENDA 2025

### 4 MARS (MARDI SOIR)

Assemblée générale

### 3-4 MAI

Excursion à Coire

### 18 JUIN (MERCREDI)

Berne, Palais fédéral

### 21 JUIN (SAMEDI APRÈS-MIDI)

Roseraie, 2<sup>e</sup> édition

### 13-14 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine





ÉTAT DE VALUD: P. 29 / RÉMY GINDROZ: PB. 1, 9, 17, 48 / VILLE DE YVERDON: P. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.



TIRAGE: 260 EXEMPLAIRES  
GRAPHIQUE: ALBERT ORG. L. USWINE  
DÉSIGN: ALBERT ORG. L. USWINE  
VILLAGE: VILLAGE DE YVERDON  
CATHERINE SCHUTZ: P. 10 / PHILIPPE YLAN: P. 11  
VILLE DE NYON: P. 19 / PATRIMOINE SUISSE: P. 23 / PRO NOVODUANO: P. 3  
IMPRESSION: FCL PRESSES CENTRALES, YVERDON